

COMMUNE DE MALLING/PETITE-HETTANGE
PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 avril 2025 à 20 h00

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance plénière, en nombre prescrit par la loi, le 7 avril à 20h00, en Mairie de Malling, sous la présidence de Madame LUZERNE Marie Rose, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux :

- en fonction : 12 Quorum atteint Oui Non
- présents à l'ouverture de la séance: 8
- procurations : 3
- absent excusé : 1

LUZERNE M-Rose	X	BAYARD Richard	X	MENANT Aurélie	X
CORREIA Manuel	X	BACKES Fabien		FERRY Jean-Louis	
GRANTHIL Gilbert	X	KIPPER Gérard		MICHELS Roger	X
POESY Frédéric		PULL Michel	X	SABE Daniel	X

Après avoir fait l'appel et constaté que le quorum était atteint, Madame LUZERNE Marie Rose, Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 20h15.

Présents par procurations :

- M. Fabien BACKES a donné procuration à M. Richard BAYARD
M. Jean-Louis FERRY a donné procuration à M. Michel PULL
M. Gérard KIPPER a donné procuration à Mme Marie Rose LUZERNE

Absents :

- M. Frédéric POESY (excusé)

Secrétaire de Séance : M Manuel CORREIA est élu secrétaire de séance, à l'unanimité, par les membres du Conseil Municipal, conformément aux dispositions de l'article L2121-5 du CGCT.

ORDRE DU JOUR (affiché le 2 avril 2025)

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 mars 2025
2. Décisions prises par le Maire
3. Travaux de réfection de la morgue – demande de subvention
4. Etat annuel des indemnités perçues par les élus – Année 2024
5. Adoption des comptes de gestion Commune, Camping et Lotissement « Domaine de la Prairie » 2024
6. Election du Président de séance chargé de présenter les Comptes Administratifs de la Commune, du Camping et du Lotissement Domaine de la Prairie – 2024
7. Approbation du Compte Administratif budget principal de la Commune, du Camping et du Lotissement Domaine de la Prairie – 2024
8. Affectation des résultats 2024
9. Vote des taux des impôts directs locaux – Exercice 2025
10. Vote du Budget Primitif de la Commune et des budgets annexes du Camping et du Lotissement « Domaine de la Prairie » - 2025

Point N°1: Approbation du procès-verbal de la séance du 18 mars 2025

Madame le Maire expose que le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 18 mars 2025 a été adressé à l'ensemble des Conseillers Municipaux.

Après avoir rappelé les principales décisions prises lors des dites séances et précisé qu'aucune remarque n'avait été faite au sujet de ces procès-verbaux, Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver ces derniers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1^{er} : **Adopte**, le procès-verbal des délibérations adoptées en séance ordinaire du 18 mars 2025 dans son intégralité.

Point N°2: Compte rendu des décisions prises par le Maire

Par délibération en date du 29 mai 2020 et en application des articles L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales le Conseil Municipal a donné délégation au Maire sur les matières prévues par les textes.

En conformité avec ces derniers, et par la présente communication il rend compte au Conseil Municipal des décisions prises dans ce cadre :

N°	Date	Désignation	Montant HT
23/2025	19/03/2025	Devis CEDEO – remplacement partiel robinetterie sanitaires camping	1 229,80 €
24/2025	19/03/2025	Devis MALEZIEUX – Vidange fosses septiques du camping	1 320,- €
25/2025	20/03/2025	Devis Pompes funèbres BATAVOINE – Thionville – Frais funéraires	3 515,- €
26/2025	27/03/2025	Devis FM Informatique – Remplacement d'un écran et changement disque dur sur PC « serveur »	580,- €

Point N°3: Travaux de réfection de la morgue – demande de subvention

Madame le Maire informe l'assemblée délibérante de ce qui suit :

La morgue joue un rôle primordial dans notre commune, assurant le respect et la dignité des défunts et de leurs familles. Cependant, plusieurs problèmes structurels et d'usabilité ont été identifiés, notamment des fuites dans la toiture qui ont endommagé les murs intérieurs, des fenêtres vétustes et la porte d'entrée qui accuse le temps passé. Ceci porte préjudice au bon fonctionnement de la morgue et met en évidence des risques en matière de sécurité, d'hygiène et de confort pour les personnels ainsi que pour les familles des défunts.

Le montant des travaux s'élève à **20 770,05 € HT**

Réfection de la toiture par l'entreprise RENOV'COUVERTURE de Woippy pour un montant de **6 780,00 € HT**

Changement des menuiseries extérieures par les Ets GRANTHIL à Petite-Hettange pour un montant de **9 375,00 € HT**

Remplacement du système de climatisation par la société CLIMAT THERM pour un montant de **2 650,00 € HT**

Travaux en régie

Travaux de peinture et sol/ plafond pour un montant de **1 965.05 € HT**

Madame le Maire précise que la commune peut bénéficier d'une aide régionale par le dispositif « Coup de pouce rural » de 30 % du montant HT de l'investissement.

Vu l'avis favorable du bureau

Le Conseil Municipal est prié de bien vouloir en délibérer et, en cas d'accord :

- **Approuver** le projet de réfection de la morgue à Mallang,
- **Valider** le montant des travaux de couverture, de menuiserie et de climatisation d'un montant de **18 805,00 € HT**
- **Dire** que les travaux de peintures, sol et plafond seront réalisés par les services communaux,
- **Valider** le montant des travaux en régie à **1 965.05 € HT**
- **Solliciter** une aide au titre du dispositif « Coup de pouce Rural » selon le tableau ci-dessous :

	Dépenses HT	Recettes HT	Montant subventionnable	Taux	Montant demandé
Réfection de la toiture de la morgue	20 770,05 €	Région Grand est	20 770,05 €	30 %	6 231,01 €
		Fonds propres			14 539,04 €
TOTAL	20 770,05	TOTAL			20 770,05 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1^{er} : **Indique** que la dépense sera portée au budget principal 2025 ;

Article 2 : **Donne** tout pouvoir à Madame le Maire pour la réalisation des présentes.

Point N°4: Etat annuel des indemnités perçues par les élus – Année 2024

Madame le Maire informe les conseillers municipaux que, conformément à la loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019, un état des indemnités de toute nature, perçues au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercées en tant qu'Elu local doit leur être communiqué avant l'examen du budget de la Collectivité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1^{er} : **prend** acte de l'état annuel des indemnités perçues par les Elus au titre de l'année 2024 selon le tableau ci-dessous :

Nom Prénom	Fonction	Cumul brut 2024	Carel part patronale 2024	Carel part salariée 2024	Indemnités perçues en 2024
LUZERNE M-Rose	Maire	9 865,20 €	789.24 €	789.24 €	65.51 €
BAYARD Richard	1 ^{er} Adjoint	3 699.36 €			24.48 €
MENANT Aurélie	2 ^{Eme} Adjointe	3 699.36 €			84.15 €
CORREIA Manuel	3 ^{eme} Adjoint	3 699.36 €			120.96 €

Point N°5 : Adoption des comptes de gestion Commune, Camping et Lotissement « Domaine de la Prairie » - 2024

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion constitue la restitution des comptes du comptable public à l'ordonnateur.

Celui-ci est établi par la Trésorerie de Hayange à la clôture de l'exercice 2024.

Le compte de gestion est voté par l'assemblée délibérante. Son vote doit intervenir obligatoirement avant celui du compte administratif. En effet, l'assemblée délibérante ne peut valablement délibérer sur les comptes administratifs sans disposer des comptes de gestion correspondants.

Après vérification, les comptes de gestion, établis et transmis par la Trésorerie de Hayange sont conformes aux comptes administratifs de la commune et du camping.

Les résultats des comptes de gestion 2024 se présentent de la manière suivante :

Résultats budgétaires de l'exercice 2024 Commune/Camping/Lotissement

BUDGET		Section de Fonctionnement	Section d'Investissement	Total des Sections
COMMUNE	Excédent	53 309,02 €		
	Déficit		93 481,76 €	40 172,74 €
CAMPING	Excédent			
	Déficit	478,86€	9 323,15 €	9 802,01 €
Lotissement Domaine de la prairie	Excédent		592 828,33 €	592 228,33 €
	Déficit	600,00 €		

Résultats budgétaires de l'exercice

22600 - MALLING

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	599 920,87	679 762,38	1 279 683,25
Titres de recette émis (b)	19 480,37	442 045,83	461 526,20
Réductions de titres (c)		2 507,25	2 507,25
Recettes nettes (d = b - c)	19 480,37	439 538,58	459 018,95
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	599 920,87	679 762,38	1 279 683,25
Mandats émis (f)	112 962,13	386 229,56	499 191,69
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	112 962,13	386 229,56	499 191,69
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		53 309,02	
(h - d) Déficit	93 481,76		40 172,74

Résultats budgétaires de l'exercice

22670 - BASE PLEIN AIR-MALLING

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	138 675,53	243 586,00	382 261,53
Titres de recette émis (b)	23 236,00	117 826,58	141 062,58
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	23 236,00	117 826,58	141 062,58
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	138 675,53	243 586,00	382 261,53
Mandats émis (f)	32 559,15	118 600,54	151 159,69
Annulations de mandats (g)		295,10	295,10
Dépenses nettes (h = f - g)	32 559,15	118 305,44	150 864,59
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	9 323,15	478,86	9 802,01

Résultats budgétaires de l'exercice

22601 - LOT DOMAINE PRAIRIE MALLING

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 436 644,05	1 894 650,40	3 331 294,45
Titres de recette émis (b)	611 650,40	18 822,07	630 472,47
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	611 650,40	18 822,07	630 472,47
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 098 800,80	1 894 650,40	2 993 451,20
Mandats émis (f)	18 822,07	19 422,07	38 244,14
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	18 822,07	19 422,07	38 244,14
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	592 828,33		592 228,33
(h - d) Déficit		600,00	

Considérant l'identité de valeur entre les écritures des comptes administratifs de Madame le Maire et les écritures des comptes de gestion du Receveur municipal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par vote à main levée, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1^{er} : **Approuve** les comptes de gestion du Receveur municipal pour l'exercice 2024 du budget principal, du budget annexe Camping, et du budget annexe lotissement « Domaine de la prairie » dont les écritures sont conformes aux comptes administratifs respectifs pour le même exercice.

Article 2 : **Dit** que les comptes de gestion visés et certifiés conformes par l'ordonnateur n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

Article 3 : **Autorise** Madame le Maire à signer les comptes de gestion 2024 du budget principal de la Commune, du budget annexe Camping et du budget annexe lotissement « Domaine de la prairie ».

Point N°6 : Election du Président de séance chargé de présenter les Comptes Administratifs de la Commune, du Camping et du Lotissement « Domaine de la Prairie » - 2024

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-14, du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal doit procéder à l'élection d'un Président dans les séances où le Compte Administratif est débattu.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par vote à main levée, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1^{er} : **Désigner** Mme Aurélie MENANT Présidente de séance pour présenter les Comptes Administratifs 2024 de la Commune, du camping municipal et du lotissement du Domaine de la Prairie

Point N°7 : Approbation du Compte Administratif budget principal de la Commune, du Camping et du Lotissement Domaine de la Prairie - 2024

En sa qualité d'ordonnateur de la Commune, Madame le Maire doit rendre compte au Conseil Municipal des opérations budgétaires exécutées pour la mise en œuvre des orientations et projets dans le cadre de l'adoption du Budget Principal.

Le Compte Administratif doit être soumis au vote de l'organe délibérant au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice et transmis au plus tard le 15 juillet à la Sous –Préfecture.

Dans la pratique, il est plus souvent voté plus tôt dans l'année, afin que les résultats puissent être repris dans le Budget Primitif.

Le Compte Administratif soumis au vote du Conseil Municipal est l'enregistrement des recettes et des dépenses réellement constatées sur l'exercice budgétaire de 2024.

Il est élaboré par « l'ordonnateur de la collectivité » c'est-à-dire pour l'exercice 2024 par le Maire.

Le Compte Administratif doit correspondre au Compte de Gestion établi par le comptable de la collectivité. Il se présente sous la même forme que le budget primitif, permettant une comparaison entre les prévisions et les réalisations.

Mme Aurélie MENANT, deuxième Adjointe, présentera le compte administratif.

Compte administratif de la commune

a) SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Dépenses : **386 229,56 €**

- Recettes : **439 538,58 €**

Résultat de fonctionnement excédentaire de l'exercice : + 53 309,02 €

b) SECTION INVESTISSEMENT :

- Dépenses : **112 962,13 €**

- Recettes : **19 480,37 €**

Résultat d'investissement déficitaire de l'exercice : - 93 481,76 €

<u>RESULTAT CUMULE</u>	
<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u> :	
Résultat 2023 : + 246 385,71 € + résultat 2024 : + 53 309,02 € = + 299 694,73 € (a)	
<u>SECTION INVESTISSEMENT</u>	
Résultat 2023 : + 8 493,87 € + résultat 2024 : - 93 481,76 € = - 84 987,89 € (b)	
REPORT RESTE A REALISER Section Investissement	
Dépenses :	- 0,00 € (c)
Recettes :	0,00 € (d) = 0,00 € (e)
<i>Report = résultat dépenses – recettes)</i>	
TOTAL CUMULE (a+b +e)	
(299 694,73 € + (- 84 987,89 €) = + 214 706,84 €	

Compte administratif du budget annexe camping

a) SECTION D'EXPLOITATION :

- Dépenses : **118 305,44 €**
- Recettes : **117 826,58 €**
Résultat d'exploitation déficitaire de l'exercice : - 478,86 €

b) SECTION INVESTISSEMENT :

- Dépenses : **32 559,15 €**
- Recettes : **23 236,00 €**
Résultat d'investissement déficitaire de l'exercice : - 9323,15 €

<u>RESULTAT CUMULE</u>	
<u>SECTION D'EXPLOITATION</u> :	
Résultat 2023 : + 162 026,70 € + résultat 2024 : - 478,86 € = + 161 547,84 € (a)	
<u>SECTION INVESTISSEMENT</u>	
Résultat 2023 : + 15 439,53 € + résultat 2024 : - 9 323,15 € = + 6 116,38 € (b)	
REPORT RESTE A REALISER Section Investissement	
Dépenses :	- 0,00 € (c)
Recettes :	0,00 € (d) = 0,00 € (e)
<i>Report = résultat dépenses – recettes)</i>	
TOTAL CUMULE (a+b +e)	
(161 547,84 € + 6 116,38 €) = + 167 664,22 €	

Compte administratif du budget annexe du lotissement Domaine de la prairie

a) SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Dépenses : **19 422,07 €**
- Recettes : **18 822,07 €**
Résultat de fonctionnement déficitaire de l'exercice : - 600,00 €

b) SECTION INVESTISSEMENT :

- Dépenses : **18 822,07 €**
- Recettes : **611 650,40 €**
Résultat d'investissement excédentaire de l'exercice : + 592 828,33 €

<u>RESULTAT CUMULE</u>	
<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT :</u> Résultat 2023 : - 6,35 € + résultat 2024 : - 600,00 € = - 606,35 € (a)	
<u>SECTION INVESTISSEMENT</u> Résultat 2023 : -11 650,40 € + résultat 2024 : + 592 828,33 € = +581 177,93 € (b)	
REPORT RESTE A REALISER Section Investissement	
Dépenses :	- 0,00 € (c)
Recettes :	0,00 € (d) = 0,00 € (e)
<i>Report = résultat dépenses – recettes)</i>	
TOTAL CUMULE (a+b +e)	
(- 606,35 €) + 581 177,93 €	= + 580 571,58 €

- Vu l'avis favorable de la commission finances en date du **31 mars 2025**

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur les Comptes Administratifs budget principal de la Commune, budget annexe camping et budget annexe lotissement Domaine de la prairie et, en cas d'accord, donner quitus, pour sa comptabilité, au Maire en fonction durant l'exercice 2024.

Madame le Maire doit quitter la salle et ne peut pas prendre part au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par vote à main levée, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1^{er} : Approuve les Compte Administratifs du Budget Principal de la Commune, du Budget Annexe du Camping et du Budget Annexe lotissement « Domaine de la Prairie » tels que résumés ci-dessus ;

Article 2 : Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Point N°8 : Affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2024 – Budget Commune – Budget annexe Camping et Budget annexe Lotissement Domaine de la Prairie

Le Conseil Municipal,

Après avoir respectivement validé les Comptes de Gestion dressés par la trésorerie et les Comptes Administratifs présentés par Madame le Maire pour l'exercice budgétaire 2024, il est proposé aux conseillers municipaux de se prononcer sur l'affectation des résultats dégagés tant au niveau du Budget Principal que des différents budgets annexes de la Commune.

- Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du **31 mars 2025** ;

- Vu l'état des restes à réaliser en recettes et en dépenses faisant ressortir un solde d'exécution positif ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1^{er} : Affecte les résultats dégagés en 2024 au titre du Budget Principal et des différents budgets annexes de la Commune comme suit :

Budget Principal de la Commune:

FONCTIONNEMENT COMMUNE		INVESTISSEMENT COMMUNE	
Excédent fonctionnement antérieur reporté 2023 :	+ 246 385,71 €	Excédent d'investissement antérieur reporté 2023 :	+ 8 493,87 €
Résultat fonctionnement de l'exercice 2024 : excédent	+ 53 309,02 €	Résultat investissement de l'exercice 2024 : déficit	- 93 481,76 €
Résultat cumulé fonctionnement 2024 : excédent	+ 299 694,73 €	Résultat cumulé investissement 2024 : déficit	- 84 987,89 €

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2024

A l'excédent de fonctionnement capitalisé :	+299 694,73 €
(report au compte de recette – section d'investissement - article au compte 1068) :	
Affectation de l'excédent de fonctionnement reporté ligne 002 :	+ 214 706,84 €
(report nouveau créditeur – article 002 – en recette)	
Solde des restes à réaliser en recette d'investissement	+ 0,00 €
Affectation au déficit d'investissement reporté ligne 001 :	- 84 987,89 €
(report nouveau – article 001 – en dépense)	

Budget Annexe du Camping

EXPLOITATION CAMPING		INVESTISSEMENT CAMPING	
Excédent fonctionnement antérieur reporté 2023 :	+ 162 026,70 €	Excédent investissement antérieur reporté 2023 :	+ 15 439,53 €
Résultat fonctionnement de l'exercice 2024 : déficit	- 478,86 €	Résultat investissement de l'exercice 2024 : déficit	- 9 323,15 €
Résultat cumulé fonctionnement 2024 : excédent	+ 161 547,84 €	Résultat cumulé investissement 2024 : excédent	+ 6 116,38 €

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2023

A l'excédent de fonctionnement capitalisé :	
Affectation de l'excédent de fonctionnement reporté ligne 002 :	+ 161 547,84 €
(report nouveau créditeur – article 002 – en recette)	
Affectation de l'excédent de l'investissement reporté ligne 001 :	+ 6 116,38 €
(report nouveau – article 001 – en recette)	

Budget Annexe du Lotissement du Domaine de la Prairie

FONCTIONNEMENT LOTISSEMENT DOMAINE DE LA PRAIRIE		INVESTISSEMENT LOTISSEMENT DOMAINE DE LA PRAIRIE	
Déficit de fonctionnement antérieur reporté 2023 :	- 6,35 €	Déficit d'investissement antérieur reporté 2023 :	- 11 650,40 €
Résultat fonctionnement de l'exercice 2024 : déficit	- 600,00 €	Résultat investissement de l'exercice 2024 : excédent	+ 592 828,33 €
Résultat cumulé fonctionnement 2024 : déficit	- 606,35 €	Résultat cumulé investissement 2024 : excédent	+ 581 177,93 €

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2024

Au déficit de fonctionnement capitalisé :	- 606,35 €
(report au compte de recette – section d'investissement - article au compte 1068) :	0,00 €
Affectation de l'excédent de fonctionnement reporté ligne 002 :	0,00 €
(report nouveau créditeur – article 002 – en recette)	
Solde des restes à réaliser en recette d'investissement	0,00 €
Affectation excédent investissement reporté ligne 001 :	+ 581 177,93 €
(report nouveau – article 001 – en dépense)	

Point N°9 : Vote des taux des impôts directs locaux – exercice 2025

Madame le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le taux de la taxe d'habitation, figé de **2020 à 2022**, est de nouveau voté à compter de **2023**. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

Madame le Maire propose de maintenir les taux appliqués en 2024 pour la Taxe foncière sur les propriétés bâties et la Taxe foncière sur les propriétés non bâties comme suit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : **26,36 %**
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : **51,79 %**

Et maintenir le taux appliqué à la taxe d'habitation en 2019 sur les résidences secondaires comme suit :

- taxe d'habitation : **10,22 %**

Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts ;

Vu l'état 1259 TH-TF de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025 ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances du lundi **31 mars 2025** ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par vote à main levée, à l'unanimité des membres présents et représentés:

Article 1^{er} : **Fixe** les taux communaux pour l'année 2025 comme suit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : **26,36 %**
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : **51,79 %**
- taxe d'habitation : **10,22 %**

Article 2: **Charge** Madame le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux ;

Article 3 : **Charge** Madame le Maire de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

Point N°10 : Vote du Budget Primitif de la Commune et des budgets annexes du Camping et du Lotissement « Domaine de la Prairie » - 2025

Les membres de la commission « Finances » se sont réunis le **31 mars 2025** pour examiner et discuter l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées, au niveau des différents chapitres et articles du plan comptable et des opérations d'investissements pour le Budget Principal et les différents budgets annexes.

Ce budget a donc été construit en rationalisant, une fois de plus, les dépenses de fonctionnement général, il a été élaboré au plus juste des besoins exprimés et des engagements pris.

Il respecte les grands principes de sincérité et de prudence.

Le budget Commune soumis à l'approbation de l'assemblée délibérante s'équilibre à la hauteur de **1 430 491,39 €**

a) La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de **658 716,64 €**

Fonctionnement dépenses			Fonctionnement recettes		
Compte	Libellé	Montants BP 2025	Compte	Libellé	Montants BP 2025
011	Charges à caractère général	133 169.00 €	013	Atténuation de charges	0.00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	149 956.00 €	70	Prod. Services, domaine, vente diverses	57 510.00 €
65	Autres charges de gestion courante	155 015.00 €	73	Impôts et taxe	228 964.80 €
66	Charges financières	3 300.00 €	74	Dotations subv. Participations	102 020.00 €
67	Charges exceptionnelles	29 683.68 €	75	Autres produits de gestion courante	49 515.00 €
068	Dotations aux amortissements	140.00 €	042	Opérations transfert entre section	6 000.00 €
023	Virement à la section d'investissement	187 452.96 €	R002	Excédent reporté	214 706.84 €
TOTAL		658 716.64 €	TOTAL		658 716.64 €

b) La section d'investissement s'équilibre à la somme de **771 774,75 €**

Investissement dépenses			Investissement recettes		
Compte	Libellé	Montants BP 2025	Compte	Libellé	Montants BP 2025
21	Immobilisation corporelles	47 640.00 €	13	Subventions d'investissements	230 497.90 €
23	Immobilisation en cours	0.00 €	16	Emprunts et dettes assimilées	244 336.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	17 406.86 €	10	Dotations, fonds divers	103 487.89 €
231	Op. 113: Sécurisation rue de la Gare	96 140.00 €	024	Immobilisations affectées	
	Op. 114: Aménagement rue de Métrich, rue du Plan d'Eaux, feux	421 600.00 €			
	Op. 115: Rénovation morgue	28 000.00 €			
Op. 116: Aire de jeux Petite-Hettange	70 000.00 €				
2188					6 000.00 €
040	Opérations d'ordres transf. Entre sections	6 000.00 €	021	Virement section de fonctionnement	187 452.96 €
R001	Déficit reporté	84 987.89 €	R001	Excédent reporté	0.00 €
TOTAL		771 774.75 €	TOTAL		771 774.75 €

Le budget Camping soumis à l'approbation de l'assemblée délibérante s'équilibre à la hauteur de **726 058,29 €**.

a) La section d'exploitation s'équilibre à la somme de **264 421,66 €**

Fonctionnement dépenses			Fonctionnement recettes		
Compte	Libellé	Montants BP 2025	Compte	Libellé	Montants BP 2025
011	Charges à caractère général	64 050.00 €	70	Ventes produits fabriqués, prestations	83 590.00 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	52 000.00 €	75	Autres produits de gestion courante	9 400.00 €
66	Charges financières	800.00 €	77	Produits exceptionnels	310.53 €
022	Dépenses imprévues	8 000.00 €	042	Opération d'ordre transfert entre section	9 573.29 €
023	Virement Section d'Investissement	114 800.97 €	R002	Résultat reporté	161 547.84 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	24 770.69 €			
TOTAL		264 421.66 €	TOTAL		264 421.66 €

b) La section d'investissement s'équilibre à la somme de **461 636,63 €**

Investissement dépenses			Investissement recettes		
Compte	Libellé	Montants BP 2025	Compte	Libellé	Montants BP 2025
21	Immobilisations corporelles	442 313.34 €	13	Subventions	316 038.59 €
020	Dépenses imprévues	0.00 €	040	Amortissements	24 680.69 €
16	Emprunts et dettes assimilées	9 750.00 €	021	Virement de la section d'exploitation	114 800.97 €
040	Opérations d'ordre - transferts entre sections	9 573.29 €	001	Excédent reporté	6 116.38 €
TOTAL		461 636.63 €	TOTAL		461 636.63 €

Le budget du lotissement Domaine de la prairie soumis à l'approbation de l'Assemblée délibérante s'équilibre à la hauteur de **2 189 822,07 €** en fonctionnement.

Fonctionnement dépenses			Fonctionnement recettes		
Compte	Libellé	Montants BP 2025	Compte	Libellé	Montants BP 2025
11	Charges à caractère général	618 000.00 €	70	Prod. Services, domaine, ventes diverses	1 535 000.00 €
65	Charges de gestion courante	350.00 €	042	Op. ordre transfert entre sections	636 822.07 €
66	Charges financières	17 650.00 €	043	Transfert de charges financières	18 000.00 €
023	Virement à la section d'investissement	1 534 393.65 €			
042	Personnel et comptes attachés	18 822.07 €			
D002	Résultat reporté	606.35 €			
TOTAL		2 189 822.07 €	TOTAL		2 189 822.07 €

Le budget du lotissement Domaine de la prairie soumis à l'approbation de l'Assemblée délibérante affiche une dépense **1 238 822,07 €** et une recette de **2 134 393,65 €** en investissement soit un déséquilibre de **+895 571,58 €**

Investissement dépenses			Investissement recettes		
Compte	Libellé	Montants BP 2025	Compte	Libellé	Montants BP 2025
16	Emprunts et dettes assimilées	600 000.00 €	040	Op. ordre transf. Entre sections	18 822.07 €
23	Immo en cours	2 000.00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	1 534 393.65 €
040	Op. ordre transfert entre sections	636 822.07 €	R001	Excédent reporté	581 177.93 €
TOTAL		1 238 822.07 €	TOTAL		2 134 393.65 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par vote à main levée, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1^{er} : **Approuve** en dépenses et en recettes les projets présentés pour le Budget Principal, le Budget annexe Camping et le Budget annexe Lotissement du Domaine de la Prairie pour l'année 2025 tels que présentés ci-dessus ;

Article 2 : **Autorise** Madame le Maire, pour le Budget Principal Commune ainsi que pour le Budget annexe du Lotissement du Domaine de la Prairie, à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre au sein d'une même section dans les limites de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, exceptés les crédits relatifs aux dépenses de personnel ;

Article 3 : **Autorise** Madame le Maire à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de ce budget voté.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire clôture la séance à 22h30

Pour extrait conforme

Fait et délibéré à MALLING

Les jours, mois et ans susdits

Madame le Maire LUZERNE Marie-Rose

Date d'approbation du présent Procès-verbal	
Signature Madame le Maire	Marie-Rose LUZERNE
Signature Secrétaire de séance	Manuel CORREIA